

Émergences et paradoxes dans la nébuleuse de l'accompagnement de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon

Tallon, Hélène

CIRAD, UMR Tétis, F-34000 Montpellier, France, helene.tallon@cirad.fr

Gasselin, Pierre

INRA, UMR951 Innovation, F-34000 Montpellier, France

Moity-Maïzi, Pascale

Supagro Montpellier, UMR951 Innovation, F-34000 Montpellier, France

Rainsard, Gaëlle

Région Languedoc-Roussillon, F-34000 Montpellier, France

Schultz, Cindy

Région Languedoc-Roussillon, F-34000 Montpellier, France

Bernardini, Sandra

INRA, UMR1273 Métafort, F-63122 Saint Genès Champanelle, France

Pérez Chueca, Alberto

INRA, UMR951 Innovation, F-34000 Montpellier, France

Fiorelli Cécile

INRA, UMR1273 Métafort, F-63122 Saint Genès Champanelle, France

Dufour Annie

ISARA-Lyon, F-69000 Lyon, France



Colloque SFER "Conseil en agriculture : acteurs, marchés, mutations "

14 et 15 octobre 2010 – AgroSup Dijon, 26 boulevard Docteur Petitjean 21079 DIJON France

Résumé :

La communication a pour but de présenter et d'analyser comment est prise en compte la pluriactivité dans l'offre de conseil et d'accompagnement en Languedoc-Roussillon. Partant de l'hypothèse que la pluriactivité occupe une place de plus en plus grande dans ces organisations, notre méthodologie a consisté à dresser un inventaire des organisations de l'accompagnement, puis, par l'analyse de leurs documents de communication et une série d'enquêtes, à repérer des pratiques et des postures, pour in fine caractériser les changements que la prise en compte de la pluriactivité induit au sein des organisations inventoriées. La recherche révèle une plus forte reconnaissance de la pluriactivité par les acteurs du conseil et de l'accompagnement agricole. Elle atteste d'une disjonction marquée entre les pratiques et les discours des organisations, et permet finalement de formuler des hypothèses sur l'émergence de véritables dispositifs d'accompagnement spécifiques aux pluriactifs autour de slogans, de pratiques, de réseaux, d'outils mais surtout de changements de postures.

Mots clefs : organisations de conseil, accompagnement, pluriactivité, postures, Languedoc-Roussillon

L'article présente et analyse un inventaire des organisations du conseil et de l'accompagnement de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche-action Intersama (« Insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles dans le Languedoc-Roussillon »), conduit en partenariat entre chercheurs et acteurs, dans le cadre du programme PSDR3 « Pour et Sur le Développement Régional ».

Du fait de sa grande attractivité, la région Languedoc-Roussillon est la région française qui connaît la plus forte croissance démographique. Elle est au premier rang pour la création nette d'emplois mais elle subit simultanément un taux de chômage élevé : 12,2% au premier trimestre 2009 (*INSEE, 2009*). L'agriculture y est fortement marquée par la viticulture, qui alterne innovations et crises, appelant des réponses diversifiées : restructuration des filières, arrachages, diversification ou pluriactivité. De fait, la pluriactivité est une forme sociale récurrente en Languedoc-Roussillon, à l'instar des systèmes d'activités sur le bassin cévenol. Elle a démontré sa forte aptitude à résister aux crises sectorielles et territoriales.

Par ailleurs, la remise en cause du modèle de modernisation agricole conduit certains acteurs à envisager de nouveaux modèles d'activité et de développement, notamment par la pluriactivité. En France, les pluriactifs représentent 20% des agriculteurs et un ménage d'agriculteurs sur trois est pluriactif (*Rattin, 2006*). Ils sont pourtant souvent en marge du dispositif national d'aide à l'installation agricole (*Laurent et Mundler, 2006*). En Languedoc-Roussillon, de plus en plus de projets de création, de développement ou de transmission d'entreprises en milieu rural sont basés sur la pluriactivité. Celle-ci recouvre des combinaisons variées d'activités (agriculture, tourisme, commerce, artisanat, services...) salariées ou non. Dans certains territoires tels que les Cévennes ou les Hauts Cantons de l'Hérault, la pluriactivité est considérée par les politiques locales et par les acteurs de l'accompagnement, comme un moyen de revitaliser les activités rurales, de maintenir un tissu économique diversifié et au final d'entretenir le dynamisme social et économique du territoire. Cette perspective (ou vision) n'est pas sans poser question : les acteurs du conseil et de l'accompagnement s'interrogent notamment sur la pertinence et l'efficacité de leurs outils d'accompagnement et de conseil, face à des situations fort diversifiées de pluriactivité et à la multiplicité des projets en pluriactivité qui émergent actuellement. Le

contexte de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon, interroge aussi nécessairement leurs postures d'action. En effet, conseil et accompagnement sont des notions qui prennent des acceptions différentes selon la posture des intervenants : transferts de connaissances, aide à la décision pour garantir une adéquation aux normes d'installation, organisation et facilitation de démarches d'apprentissage, mise en place de dispositifs de dialogue, reconnaissance de la singularité des parcours et des projets pour produire du conseil ciblé, etc. (Desjeux, et al., 2009 - Paul, 2004). La distinction entre conseil et accompagnement pourrait faire l'objet d'une large discussion autour des métiers, des organisations, des postures et des outils, des modes de gestion des connaissances ou encore des compétences des agents et de la relation qu'ils entretiennent avec les sujets du conseil et de l'accompagnement. Nous avons choisi dans cette étude de concevoir la notion d'accompagnement comme la forme englobant toute les situations, depuis le conseil le plus normatif, techniciste et « top down » jusqu'aux pratiques constructivistes et holistes d'un accompagnement « soft ». Nous nous attachons dans la suite de cette recherche à préciser la diversité des logiques d'accompagnement de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon, dont certaines relèvent sans aucun doute du conseil.

Les outils et les postures sont par ailleurs définis par les trajectoires propres des organismes et de leurs agents. Ils se trouvent confrontés à la diversité des dispositifs ainsi qu'à la profusion des organisations qui, sur un même territoire, revendiquent agir dans l'accompagnement. Certains dénoncent pourtant les lacunes des dispositifs et des interventions dans ce contexte.

Nos premiers entretiens exploratoires réalisés en 2009 dans l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon révèlent que les porteurs de projets pluriactifs rencontrent de leur côté des difficultés à accéder à l'accompagnement : « l'offre » est sectorialisée, concurrentielle et peu coordonnée. Pour un porteur de projet, l'offre d'accompagnement, pourtant abondante, apparaît en première instance trop fréquemment spécialisées par :

- l'espace géographique d'intervention,
- les secteurs d'activité (agriculture, artisanat, etc.),
- les cibles sociales (public RSA, chômeurs, etc.),
- les domaines de compétences (conseil technique, finance, etc.),
- les postures de principe (normative / constructiviste, attention portée au projet ou au porteur de projet, etc.),
- les phases des projets accompagnés (création, développement, transmission),
- les statuts et modes de financement (instances consulaires, associations, établissements publics, banques, etc.).

Les porteurs de projets pluriactifs se demandent alors à quelles organisations s'adresser pour trouver les réponses adaptées à leurs situations et à leurs questions spécifiques, tandis que les acteurs de l'accompagnement s'interrogent sur leur propre visibilité et sur les moyens d'offrir des outils correspondants aux attentes de ce public diversifié.

Pour mieux comprendre l'offre d'accompagnement proposée aux porteurs de projets pluriactifs et en repérer les lacunes, nous avons dressé un inventaire des organisations réellement engagées dans l'accompagnement puis analysé les modalités et les dispositifs internes qui traitent de la question de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon.

Sachant que la pluriactivité constitue un phénomène pluriel, omniprésent dans cette région, qui interpelle fortement les organisations du soutien à la création d'activité, nous avons posé comme hypothèse que la reconnaissance de la diversité de la pluriactivité par ces dernières induit de nouvelles postures d'action qui les conduisent à repenser la distinction entre conseil et accompagnement d'une part et les outils qu'elles prétendent maîtriser et offrir d'autre part.

Nous avons pu par cette recherche observer comment la pluriactivité est prise en compte par les organisations de l'accompagnement à l'échelle du Languedoc-Roussillon, et comment cette prise en compte contribue à faire évoluer leurs pratiques, leurs outils et leurs postures.

Conscients de la polysémie de la notion de pluriactivité (Boudy, 2009), nous en avons retenu une définition suffisamment large pour ne pas en faire une condition discriminante des organisations concernées par cette problématique, tout en vérifiant qu'elle a bien du sens au regard des spécificités régionales. Nous considérons ainsi la pluriactivité comme une situation singulière de combinaison d'activités rémunérées, agricoles ou non, cumulées simultanément ou successivement au cours d'une année ; cette combinaison d'activités est par ailleurs portée par des entités sociales diverses (individu, ménage, foyer, famille ou entreprise).

Méthodologie engagée

Notre démarche de recherche s'est organisée en six phases articulées. Les premiers entretiens semi-directifs auprès d'informateurs privilégiés¹ ont permis d'affiner la problématique et les hypothèses de travail puis de dresser une première liste des organisations concernées a priori par la question de l'accompagnement des porteurs de projets pluriactifs. Dans une seconde étape, des enquêtes de proche en proche ont permis de préciser le recensement des organisations. Ce premier inventaire quoique très large, n'est cependant pas exhaustif, révélant la difficulté d'identifier la multiplicité des organisations concernées par la pluriactivité. La troisième étape a consisté à relever cette fois toutes les actions affichées par les organisations en lien avec la pluriactivité, à travers une série de documents de communication. Deux registres discursifs y ont été privilégiés :

- les énoncés faisant état d'une reconnaissance de la pluriactivité,
- des textes institutionnels faisant explicitement référence aux formes et postures de l'accompagnement de la pluriactivité.

Lors d'une quatrième phase, nous avons élaboré des indicateurs permettant de construire une première typologie d'organisations ; puis classé ces dernières selon un gradient de reconnaissance ou de prise en compte de la pluriactivité construit sur la base des registres discursifs. Cette première typologie d'organisations a enfin permis de construire un échantillon d'organisations à enquêter.

Pour la cinquième étape, nos entretiens ont été conduits auprès de chargés de mission et de responsables des organisations échantillonnées. Vingt et une personnes ont au final été enquêtées. La dernière phase s'est concentrée sur le traitement des entretiens (tableaux d'occurrence de certains énoncés) et l'analyse des résultats qui sont en partie présentés dans cette communication.

Résultats / discussion

1° L'inventaire des organisations

En Languedoc-Roussillon, 250 organisations ont été identifiées, sans que cette liste soit exhaustive. Ce recensement présente toutefois l'intérêt de mettre en évidence une véritable « nébuleuse » de l'accompagnement à la pluriactivité. L'accompagnement et son dispositif se caractérisent en effet par de nombreuses pratiques plus ou moins liées, se côtoyant et formant une « hétérogénéité articulée » (Paul, 2004). Ont été ainsi recensés des organismes consulaires, des organismes de développement territorial (CBE, Pays, Parcs Naturels Régionaux, Conseils Généraux, Région Languedoc-Roussillon), des structures d'accompagnement sectorielles, des couveuses ou pépinières d'entreprises, des organismes de financement, de gestion, de formation ou d'insertion, des syndicats, des mutuelles... 54% de ces organisations sont des associations et 24% des établissements publics. L'échelle d'action la plus représentée est le département (47%), suivie par les échelles locale (32%) et régionale (19%).

¹ Membres non chercheurs du programme PSDR Intersama.

Les démarches d'accompagnement des organisations de cette nébuleuse sont différentes. Leurs pratiques telles qu'énoncées dans les documents institutionnels ou dans le discours de leurs agents font état de conseil, tutorat et parrainage, mais aussi de formation, d'orientation ou d'information, ou de manière plus transversale de compagnonnage.

Ces organisations se révèlent non seulement diversifiées par leurs statuts, leurs vocations sectorielles, leurs échelles d'intervention, leurs compétences, leurs cibles sociales, etc., mais aussi peu visibles pour le public concerné comme pour les acteurs de l'accompagnement eux-mêmes. Ce phénomène traduit sans doute une situation de faible coopération entre organisations. La pluralité des pratiques revendiquées rend difficile le classement de ces organisations en catégories bien délimitées. Leurs pratiques se recouvrent partiellement, révélant finalement « des angles d'approche complémentaires » (*Bernardini et Perez Chueca, 2009*) du champ de l'accompagnement en pluriactivité, sans que cette complémentarité soit perçue par les acteurs individuels. En particulier, on constate que l'aide, l'apprentissage, la formation, la socialisation, l'insertion, le développement personnel, constituent souvent des pratiques étroitement articulées, quand elles ne sont pas parfois assimilées les unes aux autres. Les énoncés semblent suivre ici une logique paradigmatique, consistant à s'approprier les termes courants dominants des discours politiques ou les injonctions de leaders institutionnels capables de communiquer à large échelle (syndicats, Chambres, par exemple). Dans cet ensemble, 74% des structures proposent un accompagnement indifférencié, agricole et non agricole, et seules 11% des structures ne font pas d'accompagnement agricole. Celles qui se limitent au secteur agricole représentent 15% de notre recensement. Mais il faut noter ici que notre méthode d'identification induit peut-être une sur-représentation du secteur agricole, puisqu'elle s'est notamment appuyée sur les listes établies par le Service Gestion de l'Espace Rural et Littoral du Conseil Régional et sur un premier réseau d'information interne au projet Intersama privilégiant les organismes agricoles.

L'examen des documents produits par ces organisations montre qu'aucune d'entre-elles ne propose un accompagnement exclusivement dédié à la pluriactivité. Seule une organisation sur cinq met en avant l'accompagnement de la pluriactivité dans ses missions. Dans les autres, si les pluriactifs ont a priori accès de droit aux ressources proposées, c'est au même titre que d'autres porteurs de projets. Par ailleurs, la quasi-totalité des organisations de conseil agricole (soit 15% du total des organisations recensées) reconnaît la pluriactivité comme une problématique se traduisant en stratégie de communication spécifique. Cela peut s'expliquer par deux éléments : l'expérience d'accompagnement dans le secteur agricole est ancienne et diversifiée. La tradition d'aide au secteur agricole peut avoir eu comme conséquence de créer un espace adéquat au développement d'un discours élaboré sur l'accompagnement. Dans le secteur agricole, les problématiques de pérennisation des exploitations et de saisonnalité ont été travaillées de manière spécifique, amenant à des réflexions sur la diversification, les combinaisons d'activités, le travail extérieur, sur fond de reconnaissance des fonctions complémentaires de l'agriculture en zone rurale. Autant de débats et de politiques menant à prendre en compte la question de la pluriactivité. Les documents de ces organisations ont ensuite été confrontés aux actions qu'elles déclarent conduire. Un protocole de pondération des actions menées par les organisations a permis de caractériser l'intensité du lien que l'organisation entretient avec la pluriactivité. Ce protocole est fondé sur des indicateurs et des modalités associées permettant de qualifier la nature et l'intensité du lien à la pluriactivité. Ainsi l'organisation d'un séminaire sur la pluriactivité aura par exemple plus de poids que la participation à une réunion sur la pluriactivité convoquée par le Conseil Régional, de même que la mise en place d'une formation à la pluriactivité aura plus de poids qu'une simple rubrique « pluriactivité » sur le site web de la structure, etc.. Cette qualification de l'intensité du lien de l'organisation à la pluriactivité révèle de forte divergence entre l'affichage et la pratique : 60% des organisations qui affichent un lien fort avec la question de la pluriactivité dans leur documents entretiennent en pratique des liens « faibles » avec elle (pas d'actions véritablement ciblées), alors que paradoxalement, près de 60% des organisations n'affichant pas de lien spécifique avec la pluriactivité ont dans les faits un lien « fort » avec elle, qui se traduit par exemple par des actions d'intérêt dédiées aux pluriactifs.

En définitive, la pluriactivité est loin d'être absente des préoccupations des organisations mais il n'y a pas de lien direct entre l'affichage de sa reconnaissance dans les écrits institutionnels et les actions effectives qui lui sont destinées.

2° Les modalités de prise en compte des pluriactifs

Pour tenter de comprendre comment les organisations de soutien à la création d'activité du Languedoc-Roussillon traitent la problématique de la pluriactivité, au-delà du simple repérage de leur implication dans des actions qui lui sont liées, nous avons utilisé la démarche de définition des pratiques d'accompagnement proposée par Maela Paul (2004). Quatre thématiques animent ainsi l'ensemble de ces pratiques : l'actualisation de soi, la résolution de problème, la normativité et l'opérativité. Nous pouvons lire ce « glissement continu » des pratiques de l'accompagnement selon deux axes :

- l'axe 1 : les pratiques de l'accompagnement peuvent se concentrer tant sur l'action à proprement parler que sur des activités réflexives (la réflexion sur le projet de vie des individus, le projet sociétal ou les valeurs défendues par exemple) ;
- l'axe 2 : les pratiques de l'accompagnement peuvent se décliner entre deux pôles, du plus techniciste (l'expertise par exemple) au plus interactif et subjectif (autoformation ou médiation éducative par exemple). On peut ainsi distinguer quatre registres de pratiques de l'accompagnement qui conditionnent les actions : une logique d'« orientation » (orienter le développement du projet par le dialogue et la co-construction en fonction de valeurs), une logique d'« insertion » (lier le sens personnel au sens professionnel du projet par la formation, l'implication, le parrainage), une logique de « résolution de problème » (*problem solving ou litige chez Maéla Paul*) (résoudre les problèmes par l'expertise, la norme et la spécialisation professionnelle), une logique de « performance » (mobiliser les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet par l'appui technique ou financier). La figure ci-dessous nous montre comment se positionnent les organisations de l'échantillon selon ces quatre registres.

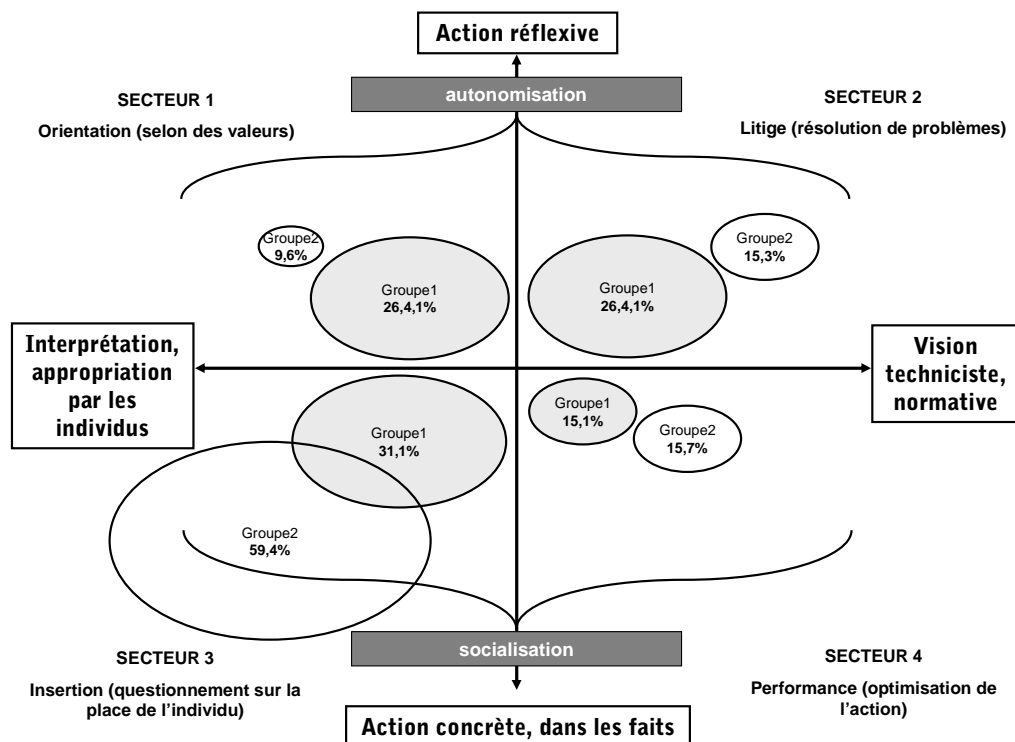


Figure 1 : poids des organisations dans les quatre registres de pratiques de l'accompagnement à la pluriactivité, en % de chaque groupe. Groupe 1 : groupe affichant une reconnaissance de la pluriactivité, groupe 2 : groupe n'affichant pas de reconnaissance de la pluriactivité.

Comme le montre cette figure, on peut distinguer clairement diverses logiques d'accompagnement liées à ces pratiques. Notons cependant que c'est la logique de socialisation qui regroupe le plus de structures de notre échantillon, tous groupes confondus (à 69,2%). Ceci peut traduire en partie la priorité accordée au niveau régional à la recherche de solutions aux difficultés d'accès à l'emploi, un des problèmes majeurs de la région.

La reconnaissance de la pluriactivité semble cependant induire des différences notables dans les logiques d'accompagnement :

- les organisations qui reconnaissent la pluriactivité (groupe 1 dans le schéma) ont des pratiques diverses qui recourent aux quatre secteurs. La pluriactivité, par essence multisectorielle, met en effet en œuvre des pratiques d'accompagnement transversales à de nombreux domaines professionnels. La légère prédominance du registre de l'« insertion » peut s'expliquer par le fait que l'accompagnement des porteurs de projet pluriactifs est souvent intégré à un dispositif d'insertion économique. La logique de l'autonomisation, permise par les activités réflexives développées dans l'accompagnement, est majoritaire. La reconnaissance de la pluriactivité passe ici par une posture considérant le porteur de projet comme sujet-acteur, capable d'identifier et de mobiliser ses propres ressources pour construire son autonomie, et devenir ainsi maître de sa démarche créative, à savoir le développement de son activité. La quasi-totalité des organismes d'accompagnement agricole se retrouve dans ce groupe ;
- les structures n'affichant pas une reconnaissance directe de la pluriactivité ont des pratiques d'accompagnement largement dominées par des registres d'insertion et d'apprentissages croisés. Ce résultat s'explique par le fait que ce groupe comprend les structures de formation professionnelle, nombreuses dans la région. Les organisations de ce groupe sont en revanche faiblement présentes dans le registre de l'orientation, qui permet à l'individu d'agir en affinant ses valeurs propres. Elles pensent l'individu porteur de projet comme partie prenante d'un environnement socio-économique, culturel et familial, détenant des ressources, cognitives ou expérientielles, qu'il s'agit avant tout de valoriser pour mieux les mobiliser. Pour cet individu, l'accompagnement est essentiellement une démarche d'intermédiation le mettant en relation directe avec l'univers réglementaire, juridique et statutaire qui constituera l'environnement de son projet, et lui permettant de s'inscrire dans une profession et un territoire d'action. Cette démarche se base ainsi sur une logique de « sociabilité », qui vise à travailler sur la place de l'individu dans la sphère identitaire et normative de l'activité professionnelle et sur celle qu'il occupe au milieu de ses pairs, en insérant l'individu dans un contexte économique, social et institutionnel donné.

Dans tous les cas, ces logiques et postures d'accompagnement nous amènent à nous interroger sur les modalités de construction des identités professionnelles des porteurs de projets pluriactifs, et surtout sur les critères mobilisés par les organisations de l'accompagnement pour définir une figure du pluriactif. En effet, les logiques d'action différentes des organisations intègrent néanmoins nécessairement une « vision » du pluriactif et de la pluriactivité en tant que catégorie professionnelle potentielle. Mais ces visions restent généralement implicites, tant dans les démarches de communication que d'accompagnement. On peut donc faire l'hypothèse que la non reconnaissance variable de la pluriactivité par ces organisations et leurs logiques d'intervention tout aussi variables, viennent sans doute de leur difficulté à définir le(s) « métier(s) » possibles d'un pluriactif. Cette difficulté est elle-même d'une part la traduction d'une diversité de définitions existantes renvoyant à plusieurs registres de définitions de l'activité (juridique, professionnel, fiscal...), et est liée d'autre part au fait que le système d'activité constitutif de la pluriactivité rend difficile l'affectation de l'individu pluriactif à une seule catégorie professionnelle, telle que reconnue par nos modèles de référence du travail.

Le tableau ci-dessous montre, dans notre échantillon, les relations entre les postures d'accompagnement et les visions de la pluriactivité émanant des accompagnateurs ou des

organisations. Après avoir recueilli les définitions de la pluriactivité auprès des 21 accompagnateurs enquêtés, nous avons croisé ces définitions avec d'une part les démarches d'accompagnement que les accompagnateurs déclarent mettre en œuvre et d'autre part avec les « figures » de l'accompagnement construites par notre analyse des champs sémantiques (oraux et écrits). Ce tableau souligne le « polymorphisme » de l'accompagnement à la pluriactivité et révèle, au travers des postures d'accompagnement, des visions tranchées du pluriactif qui conditionnent logiquement les outils et démarches privilégiés par les accompagnateurs. Nous voyons apparaître ainsi quatre grandes figures de la pluriactivité, associées à six figures d'accompagnement du pluriactif :

La pluriactivité est...	Figures d'accompagnement	Caractéristiques principales	Figure du pluriactif associée
...une nécessité économique	la figure du caritatif	Il subventionne et/ou offre un accompagnement dans un souci éthique, pour que les porteurs de projets puissent « s'en sortir ». L'accompagnement concerne des projets de petite envergure.	Le pluriactif est un individu « dans le besoin »
	la figure du pragmatique	Il accompagne le porteur de projet dans une visée d'efficacité et de fonctionnalité. L'accompagnement est encadré avec un cahier des charges et suit les réglementations institutionnelles mises en place.	Le pluriactif est un individu défini par son statut juridique, fiscal et social
...un modèle d'activité économique à part entière	la figure du développeur	Il accompagne dans le but de développer le territoire rural et les liens sociaux. L'approche du projet est globale, l'orientation du projet et de l'individu n'est pas déterminée par avance.	Le pluriactif est un entrepreneur innovateur
	La figure du politique	Il accompagne l'individu vers son insertion dans le monde économique et social. Le public visé est souvent en situation sociale affaiblie que l'on cherche à faire entrer dans un système de développement défini pour le territoire.	Le pluriactif est un agent économique du territoire
...un épanouissement de soi et de son activité	La figure du solidaire	Il accompagne le porteur de projet dans un but d'exploration de lui-même, de ses capacités et de son projet d'activité. Il utilise des outils collectifs, centrés sur l'individu qui facilitent la mise en œuvre de son projet. Le public cible est souvent spécifique nécessitant une aide soutenue (femmes, jeunes, RMIste.)	Le pluriactif est « une mine de talent »
...un droit auquel on peut prétendre	La figure du revendicateur	Il accompagne le porteur de projet en tant qu'individu faisant partie d'une sphère collective. L'accompagnement vise la construction identitaire de l'individu, elle n'est pas imposée au porteur de projet mais travaillé avec lui pour accéder à cette sphère sociale. L'accompagnement prône des valeurs collectives, sociale, parfois politiques (syndicaliste)	Le pluriactif a une identité à part entière

Tableau 1 : Figures d'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon (Bernardini et Perez Chueca, 2009)

3° Les postures et outils de l'accompagnement

Les postures d'accompagnement recensées sont hétérogènes. En faisant l'hypothèse que cette hétérogénéité renvoie aux cadres de références et aux connaissances des accompagnateurs, nous avons analysé certaines de leurs trajectoires. On constate alors la diversité des formations initiales suivies par les 21 accompagnateurs rencontrés : certains ont une trajectoire de formation en lien avec l'agriculture, d'autres proviennent plutôt des sciences politiques ou sociales. Ils détiennent par ailleurs différents types de compétences acquises par formation et/ou par expérience : la gestion de projets, l'analyse des systèmes économiques, la formation et la pédagogie, l'appui à l'insertion sociale etc. Enfin, ces accompagnateurs sont souvent à l'interface de plusieurs cercles ou réseaux professionnels.

Nos enquêtes font ainsi ressortir plusieurs approches du métier d'accompagnateur :

- l'accompagnateur est un expert, dont l'avis est souvent décisif ;
- l'accompagnateur est un conseiller ou facilitateur, fournissant des pistes de réflexion pour l'action ;
- l'accompagnateur est un formateur à la prise en main et à l'utilisation d'outils ;
- l'accompagnateur est un animateur et un médiateur des relations entre porteur de projet et autres acteurs (administrations, banques, collectifs de travail, coopératives de matériel, etc.) ;

Ces approches hétérogènes sont complémentaires et d'ailleurs souvent intégrées : aucun accompagnateur ne peut se revendiquer exclusivement d'un type d'approche ; il combine en général, consciemment ou non, plusieurs de ces postures. Les accompagnateurs rencontrés se représentent comme des « passeurs ».

En termes d'outils, l'analyse de nos entretiens fait ressortir qu'il n'existe pas une seule « boîte à outils » sur mesure qui serait adaptée à l'accompagnement des pluriactifs mais de nombreuses boîtes à outils que l'on peut mobiliser et ajuster aux diverses situations rencontrées. Pour la majorité des organisations, il ne s'agit donc pas tant de créer de nouveaux outils (reconnus et affichés) pour mieux accompagner les pluriactifs que d'ajuster les outils existants. Ces outils sont de trois sortes :

- les outils de dialogue : espaces d'échange d'information ou de partage de connaissance, plateforme d'accueil et d'information, réseaux professionnels, de tutorat ou de parrainage mobilisables rapidement, espaces de rencontre entre offre et demande d'emplois, etc. ;
- les outils techniques et financiers : microcrédit, prêt à faible taux, encadrement de l'endettement, fiche technique de diagnostic ou de bilan, etc. ;
- les outils « solidaires » : encadrement collectif de l'activité, test en conditions réelles (couveuses, marchés...), participation collective aux chantiers, conventions et contrats d'accès à des statuts ou ressources « souples », de proximité, etc.

Concernant plus spécifiquement leur approche de la pluriactivité, les accompagnateurs interrogés pensent que celle-ci pousse au travail en réseau et à l'approche globale des projets. Ils évoquent la nécessité du « bricolage », pour identifier des solutions en situation et travaillent ainsi plutôt au cas par cas, invoquant pour cela leur « souplesse d'action ». Les accompagnateurs disposent donc, au sein de leur organisation, d'une ample marge de manœuvre pour adapter des méthodes, tester de nouveaux outils ou engager des relations nouvelles de coopération entre structures (travail en réseau). Dans leur démarche, l'interaction entre l'accompagnant et l'accompagné est unique, le cadre d'intervention de l'accompagnateur n'étant jugé pertinent que dans le contexte précis défini par cette relation. Une approche plus fine des rôles assumés par l'accompagnateur oblige cependant à nuancer les points de vue des accompagnateurs sur cette relation singulière. Car, qu'il le veuille ou non, l'accompagnateur incarne par son mandat la mission officielle de l'organisation : sa présence même rappelle à l'accompagné le contrat passé par ce dernier avec l'organisation concernée, la plupart du temps de manière très formelle. Dans ces configurations d'accompagnement, ce n'est pas, sauf exception, l'accompagnateur qui est choisi par le porteur de projet mais l'organisation, sachant par ailleurs que dans la pratique ce choix est contraint par

le degré d'informations du porteur de projet et par la diversité des organismes effectivement présents au sein de son territoire. Pour cette raison, certains accompagnateurs soulignent l'importance d'établir une relation de confiance avec le porteur de projet avant tout travail d'accompagnement. Le processus est en effet entièrement conditionné par une double relation : une relation contractuelle dans l'engagement réciproque entre accompagné et organisation, et une relation dialectique triangulaire entre accompagné et accompagnateur, le tiers étant incarné par l'institution et le corps professionnel qu'elle représente (Vial, 2007). Les accompagnateurs rencontrés soulignent ainsi l'importance de leur engagement personnel dans le développement d'un accompagnement spécifique et adapté ainsi que la nécessité de travailler en réseau pour adapter cet accompagnement à l'individu et à leur vision de la pluriactivité. Ce fort engagement personnel, lorsqu'il n'est pas repris et reconnu par l'organisation elle-même, peut paradoxalement être source de fragilisation de la démarche d'accompagnement dans la mesure où l'accompagnement à la pluriactivité exige un investissement en temps qui n'est, dans la très grande majorité des organisations rencontrées, ni prévu dans la mission de l'accompagnateur (ce temps est considéré comme du bénévolat par plusieurs personnes enquêtées), ni systématiquement reconnu par l'organisation ; cette difficulté explique selon certains leur stratégie de repli sur des missions plus formelles, classiques et moins « chronophages ».

Conclusion

L'analyse de nos enquêtes nous montre que c'est dans l'interaction vécue et construite entre les pluriactifs et les acteurs de l'accompagnement que se jouent la création et la construction de dispositifs d'accompagnement et qu'à travers ces derniers se construit peu à peu la confiance. Au delà, la prise en charge de la pluriactivité comme domaine singulier d'actions et d'interactions, incite les acteurs de l'accompagnement à dialoguer, à se rencontrer, à élargir leurs réseaux et finalement à apprendre et à faire évoluer leurs postures professionnelles. L'engagement des accompagnateurs couvre ainsi plusieurs registres d'actions et de relations tout en étant limité d'un côté par le contexte institutionnel de l'organisation à laquelle chacun d'eux se réfère nécessairement et de l'autre par l'insécurité relative qui caractérise leur métier. Le positionnement majoritaire des organisations reconnaissant la pluriactivité dans des logiques d'autonomie, ainsi que la diversité des postures et des outils d'accompagnement à la pluriactivité, soulèvent à ce stade deux questions imbriquées : la première concerne les fondements même des procédures et des choix d'affichage d'une reconnaissance de la pluriactivité ; la seconde concerne l'émergence des dispositifs d'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon.

Que peut-on dire de la diversité actuelle d'affichage de la reconnaissance de la pluriactivité dans les organisations du soutien à la création d'activité? Est-elle motivée par un positionnement politique déterminé par des entités administratives, ou par un réel engagement? L'absence de tout affichage dans d'autres organisations se justifie-t-elle parce que l'accompagnement, portant sur la pluriactivité de manière quotidienne, constitue une évidence et une routine du travail de l'accompagnateur et n'a de fait pas besoin d'affichage spécifique ? Par ailleurs, ce que les acteurs disent de leur accompagnement, ce qu'ils en pensent, la manière dont ils le vivent au sein de leurs organisations respectives nous permettent de montrer que les postures d'accompagnement sont largement guidées par des visions différentes de la pluriactivité. Nous trouvons presque autant de définitions de la pluriactivité que d'accompagnateurs interrogés. En cela l'accompagnement se décline de façon très hétérogène, aussi bien dans ses formes d'action et d'outils, que dans ses formes théoriques : ce qui est dit, écrit, pensé, vécu de l'accompagnement revêt des configurations très diverses.

Quant à la question de l'émergence des dispositifs d'accompagnement à la pluriactivité en Languedoc-Roussillon, posée en préalable à notre recherche, nous pouvons observer que des dynamiques d'accompagnement spécifiques à la pluriactivité apparaissent actuellement sur la

région, mais de manière fragmentaire et sans grandes relations entre elles. Par contre, les coordinations entre accompagnateurs, non formalisées mais courantes en cas d'accompagnement à la pluriactivité, peuvent apparaître comme des préliminaires de coopération autour d'un accompagnement efficace à la pluriactivité.

Enfin, la prise en compte de la pluriactivité se fait surtout grâce à l'interaction pluriactif/accompagnateur, et l'effet «système» que nous avons pu mettre en évidence, où chacun des acteurs renvoie l'un à l'autre dans le cadre de relations et d'identités statutaires multiples, produit une synergie propice selon nous à l'émergence de nouveaux dispositifs.

Références

- Bernardini S. & Perez Chueca A., 2009. *Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc-Roussillon*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome (Sandra Bernardini) et du diplôme Master 2 "Innovation et développement des territoires ruraux" (Alberto Pérez Chueca). Montpellier, Rennes (France): AgroCampus Ouest, Université de Montpellier 3, INRA, Région Languedoc-Roussillon. 171 p.
- Boudy J.-F., 2009. *Vivre de deux métiers, la pluriactivité*. Paris: l'Harmattan. 302 p.
- Desjeux Y., Faure G., Gasselin P. & Rebuffel P., 2009. *Synthèse bibliographique sur le conseil en agriculture*. Montpellier: INRA, CIRAD, 137 p., rapport. décembre 2009.
- Laurent C. & Mundler P., 2006. *L'accompagnement de la pluriactivité en question*. Lyon: "Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes" - Programme de recherches pour et sur le développement régional, 4 p., rapport. 05/2006.
- Paul M., 2004. *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*. Paris: L'Harmattan. 352 p.
- Rattin S., 2006. *Actifs familiaux professionnels : les deux tiers sont des exploitants* in AGRESTE CAHIERS, (4):10. 12/2006.
- Vial M., 2007. *L'accompagnement professionnel, une pratique spécifique*. in (Ed.), *Retranscription des rencontres Ariane Sud*, [En ligne : <http://arianesud.com/bibliotheque/accompagnement>, consulté le 10 avril 2009]. - p. 17.